



# Bulletin Municipal

## Décembre 2025



Avec l'aimable autorisation de M. Christian Courcelaud

### **Intervention insolite à Cherveix-Cubas : les pompiers sauvent un pigeon.**

Sauvetage Insolite de Pigeon à Cherveix-Cubas.

Le 20 octobre dernier, les sapeurs-pompiers de Terrasson, avec l'aide de leur grande échelle, sont intervenus à Cherveix-Cubas pour une mission inhabituelle : le sauvetage d'un pigeon.

L'oiseau était coincé depuis près de 48 heures sur une antenne râteau, retenu prisonnier par un lacet emmêlé à sa patte. Alertés par un voisin, les pompiers d'Excideuil, puis ceux de Terrasson équipés d'une grande échelle, ont réussi à libérer le pigeon.

Indemne, l'animal a été pris en charge par un riverain qui l'a mis à l'abri et nourri. Cette opération, bien que peu commune, a souligné l'engagement des pompiers à porter secours, y compris aux animaux en détresse.



Mairie 24390 Cherveix-Cubas

Téléphone : 05.53.50.41.44

Courriel : mairie.cherveix-cubas@orange.fr

Site : <https://cherveix-cubas.fr/>

## Le mot du Maire

Mes chers concitoyens et amis,

Comme vous le savez, parce que j'en ai informé depuis un an nombre d'entre vous, je ne solliciterai pas un quatrième mandat : après 37 ans de fonctions électives : conseiller général, président fondateur de la communauté de communes du Pays de Hautefort, suppléant du député du sarladais et 3 mandats successifs de maire (18 ans), le temps est venu de confier les responsabilités de notre commune à une équipe renouvelée.

Je tiens à vous remercier chaleureusement de m'avoir accordé votre confiance à 3 reprises tout au long de ces 18 ans.

Au cours de ces 3 mandats, j'ai essayé de rendre service sans distinction, à tous les habitants de notre commune et il faut bien le dire-24 heures sur 24-avec la même énergie et la même disponibilité que j'ai, jour et nuit, durant 37 ans aussi, apporté aide et souvent compassion à mes patients.

Je veux remercier nos secrétaires : Karine et Véronique ; toujours disponibles et bienveillantes mais avec un sens aigu du devoir. Je tiens à souligner leurs compétences dans tous les domaines dont une commune et ses habitants ont besoin. Ces qualités sont absolument indispensables pour les élus et la population.

Merci aussi à nos deux agents techniques. Ils ont toujours été à notre écoute et à la vôtre malgré la multitude et la diversité des travaux inhérents à une commune rurale.

Merci aussi à notre institutrice que beaucoup d'écoles nous envient.

Merci à notre cantinière et à notre agente d'entretien. Elles font un travail sans reproche.

Après le mois de mars, je ne serai donc plus votre maire mais je continuerai à vous rencontrer tous car je ne quitterai jamais mon village natal. C'est là que j'ai toujours vécu et que je veux continuer à vivre car c'est là que sont mes racines. Elles se sont profondément ancrées dans ce coin de notre Périgord tout au long de mes presque 80 ans.

Un remerciement appuyé à nos associations dont le nombre augmente régulièrement offrant loisirs et activités multiples avec une mention pour le comité des fêtes qui, grâce à son président et à son équipe, connaît un renouveau remarquable. Elles savent qu'elles peuvent compter sur le conseil municipal.

Une mention spéciale pour la journée d'inauguration de la stèle-place de l'église de Cubas-qui a eu lieu le 6 septembre 2025. Je ne concevais pas de quitter mes fonctions sans la concrétisation de ce devoir de mémoire concernant la rafle de nos 8 martyrs juifs survenus le 1<sup>er</sup> avril 1944- puis assassinés à Auschwitz. Ce dossier a été très difficile à finaliser. C'est grâce au travail méthodique et rigoureux consacré à la recherche et aux prises de contact avec les familles et les proches de ces 8 suppliciés, que cette journée mémorielle a pu être réalisée. Nul doute que cette cérémonie mémorielle, très intense en émotion, nous marquera tous et marquera à jamais l'histoire de notre commune. Plus de 200 personnes étaient présentes mêlées aux familles et aux proches des victimes.

Enfin, comme chaque fin d'année, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une très bonne santé. N'oublions pas ceux qui sont seuls et ceux qui sont malades.

Votre Maire, Jean-Marie QUEYROI



Le Maire et les Conseillers Municipaux  
vous présentent tous leurs vœux.

Ils vous recevront, dimanche 25 janvier 2026  
à la salle des fêtes à 11h00.



## Repas des aînés

### Réservez votre date !



Monsieur le Maire et les membres de son conseil sont heureux de vous inviter et souhaitent vous voir nombreuses et nombreux à venir profiter de ce rendez-vous convivial et festif, offert par la commune aux plus de 70 ans.

Le déjeuner se tiendra le dimanche **15 février 2026 à partir de 12h00** à la salle des fêtes.

Merci de confirmer votre participation en retournant le coupon-réponse joint au bulletin.

## Le mot du Président de la communauté de communes

A l'aube d'une nouvelle année, c'est toujours avec autant de plaisir que je vous propose de revenir sur les réalisations de l'année écoulée au sein de notre belle Communauté de communes.

2025 nous aura permis de franchir une **nouvelle étape dans le développement de notre réseau de médiathèques**. Après de nombreux aléas, tant pour la concrétisation du projet que pour la réalisation des travaux, la **médiathèque de Cubjac a ouvert ses portes au printemps**. Elle a été inaugurée au mois de septembre, à l'occasion d'une soirée conviviale en présence de nombreux élus de notre territoire.

Parallèlement, les **travaux du Pôle Culture et image à Excideuil ont débuté cet été**, marquant le début d'une métamorphose pour un bâtiment emblématique longtemps en attente de rénovation. Porté par la Communauté de communes en étroite collaboration avec la commune, ce projet vise à transformer ce lieu en espace moderne, vivant et ouvert à tous. Il regroupera à la fois une médiathèque, des espaces de travail et de réunion, ainsi qu'un auditorium pouvant accueillir à la fois du spectacle vivant, des projections ou des conférences.

Les travaux, qui s'étaleront sur 18 mois environ, nécessitent une réorganisation temporaire de la circulation et du stationnement aux abords du site. Nous sommes pleinement conscients des désagréments occasionnés et tenons à **remercier chaleureusement les habitants**, les parents d'élèves et les usagers pour leur compréhension et leur patience. La sécurité et l'accès au groupe scolaire restent nos priorités.

Du côté de nos bourgs, nous poursuivons nos travaux pour **améliorer le cadre de vie**. J'ai à l'esprit l'aménagement des circulations piétonnes dans le bourg de Saint Martial d'Albarède, ou plus récemment la réfection complète de la traverse de Dussac.

L'année 2025 a également été marqué par la fin du contrat nous liant à la CAF, la **Convention Territoriale Globale**. Un bilan des actions engagées depuis 2020 a été établi, à l'occasion d'une **vaste consultation** auprès des élus, des agents de la communauté de communes, mais aussi des habitants. Parentalité, enfance, jeunesse, vie sociale, accès aux droits, logement, mobilité... beaucoup de thèmes ont été abordés ! Désormais, c'est à l'écriture du prochain contrat qu'il nous faudra nous atteler.

Je veux aussi mentionner les actions engagées dans le cadre de notre **plan climat**, en faveur de l'économie circulaire et d'un territoire plus durable. A titre d'exemple, une **collecte de matériel informatique usagé** a été organisée, en partenariat avec l'association Microrecup et les mairies du territoire. Pas moins de deux tonnes de matériel ont été récupérées, et pourront être revalorisées ou recyclées !

L'année qui s'achève a donc encore une fois été riche en réalisations et en projets partagés. 2026 se profile déjà, avec son lot de défis et de nouvelles opportunités. Je tiens à vous remercier pour votre engagement à nos côtés et votre participation active à la vie de notre territoire.

Communauté de communes



En Périgord

C'est sur ces mots que je tiens, en mon nom personnel ainsi qu'au nom de l'ensemble des membres du Conseil communautaire, à vous adresser ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année à venir.



Bruno LAMONERIE

Président de la Communauté de communes

Isle Loue Auvézère en Périgord

Vice-président du Conseil départemental

Le 11 novembre et le 8 mai, jours fériés consacrés à la mémoire des disparus lors des deux guerres mondiales, sont depuis l'an dernier, agrémentés, en plus du discours et de la cérémonie officielle, de l'évocation spécifique d'un des habitants de la commune mort pour la France.

Le 11 novembre, c'est la vie écourtée de Pierre-Renaud Massénat qui a été évoquée. Appelé sous les drapeaux en 1910, à l'âge de 20 ans, pour un service de deux ans, il a ensuite à peine le temps de se marier à Cubas en 1913 et d'avoir un fils, qu'il est mobilisé de nouveau en août 1914. Dans le nord de la France, il est blessé une première fois. Il suit le repli de son régiment, le 50<sup>ème</sup> RI de Périgueux, jusqu'à participer à la bataille de la Marne. Promu sergent, il passe ensuite toute l'année 1915 dans les tranchées en Artois et en Champagne. En 1916 il participe aux si difficiles batailles de Verdun et de la Somme. C'est en mars 1917, pour reprendre le village de Maison-de-Champagne, dans des conditions hivernales et sous les pilonnages de l'artillerie allemande, encore une fois blessé, qu'il y trouve la mort.



## Inauguration de la stèle à la mémoire des victimes de la Shoah à Cherveix-Cubas

Le samedi 6 septembre 2025 à 18h, place de l'Ordre de Fontevrault, à Cherveix-Cubas, en présence de plus de deux cents personnes et huit porte-drapeaux, a eu lieu l'inauguration de la stèle en hommage aux huit victimes juives de la commune, raflées et déportées en 1944.

Après la projection d'une vidéo de 18 minutes dans l'église de Cubas retracant le destin de trois familles qui résidaient dans le village depuis leur évacuation de Strasbourg, plusieurs discours ont été prononcés :

Jean-Marie Queyroi, en tant que maire, a évoqué avec émotion son vécu personnel, la commune de l'époque, ainsi que l'idée originelle ; Bernard Reviriego (Archiviste écrivain, spécialiste de la question juive) a évoqué son contexte en Dordogne; Rémy Durrens (docteur en histoire, conseiller municipal et porteur du projet) a expliqué ses recherches et la reconstitution historique réalisée. Ensuite, des descendants de chaque famille, venus spécialement : Marc Prinç, Natacha Rossinsky et Jérôme Chrapaty ont pris chacun à leur tour la parole. Enfin les autorités : Germinal Peiro au nom du Conseil Départemental, Benoît Legrand, sous-préfet (en présence de Bruno Lamonerie pour la Communauté de communes, de Jacques Ranoux, et de Jean-Paul Bedoin, président de l'ANACR), ont, à leur manière rappelé la spécificité des communes de Dordogne dans la Résistance et la portée morale et philosophique de ces souvenirs exhumés.

Une fois la stèle dévoilée et les bouquets remis dont celui offert par la Fondation pour la mémoire de la Shoah, la cérémonie, comme il se doit, s'est prolongée par une collation de partage et de convivialité.

Le fascicule de 28 pages qui relate avec plus de détails le destin tragique de ces familles est toujours disponible à la mairie. Une participation de 2 euros sera demandée à chaque commande.



## Marché le samedi matin

Le marché du samedi matin est toujours très attractif.

La banderole vous invite à vous garer place de l'Ordre de Fontevrault, ou derrière le marché.

Pour le confort de tous... Suivez la flèche !

Merci

**MARCHÉ du SAMEDI  
PRODUCTEURS LOCAUX**



Que dire de l'église Saint Martial Laborie ? Nous sommes prêts !

Les financements... de la DRAC, la DETR et de La Région sont confirmés. Les dons privés défiscalisables pour la Fondation du Patrimoine se poursuivent. A ce jour 25.000 € ont été collectés. La Fondation Charente Périgord du Crédit Agricole participe pour 6.000 € et l'association pour la restauration de l'église Saint Martial Laborie a collecté 3.000 € grâce à ses adhésions et à deux manifestations réussies : concert par le chœur « Paratge » le 22 mars et conférence sur l'évêque Saint Martial le 6 juillet.

L'attribution des subventions d'Etat ayant été retardée, les entreprises ont dû s'engager sur d'autres chantiers, retardant ainsi le début des travaux de l'église, désormais prévu en mai 2026.

P.S. : Les dons défiscalisés à hauteur de 75% pour le Patrimoine religieux exceptionnel se terminent le 31 décembre 2025, cette défiscalisation passe à 66% pour les particuliers et 60% pour les sociétés.

Défiscalisez tant que c'est possible, nous avons besoin de vous.

## Construction de logements route des Pradeaux

Suite au retard important dans la réalisation du projet de construction route des Pradeaux, Périgord Habitat a dû licencier son maître d'œuvre M. Ragaven à la suite de l'intervention du maire.

Un appel d'offres pour désigner une nouvelle équipe de maîtrise d'œuvre a été décidé en septembre. Le cabinet « Trois quatre Architectes » de Sorges a été choisi. Nicolas DOC représente le nouveau maître d'œuvre du projet.

## Voirie-Chemin ruraux

Travaux réalisés sur la voirie :

Rue de la grand Aiga	220 m * 5,00 m	7.400 € HT
Chemin des vignes	1170 m * 3,00 m	5.200 € HT
Route des Castinières	560 m * 3,00 m	18.150 € HT
Route de la Palue	30 m * 3,00 m	999 € HT
Chemin de la Rochette	480 m * 3,20 m	13.450 € HT
Chemin du Bourlhiou haut	240 m * 3,20 m	4.941 € HT
Route de Bugeaud	670 m * 3,50 m	6.791 € HT
Rue des cauds	340 m * 3,20 m	6.253 € HT
Rue de la croix de Bugeaud	180 m * 3,00 m	4.890 € HT
Route de Saint Raphaël	1060 m * 3,20 m	24.644 € HT
Chemin de Vaures à Rouverols		1400 € HT
		69.474 € HT 83.388,80€ TTC

## Réseau électrique (ENEDIS)

Enfin ! Les travaux tant attendus de la Chassenie se réalisent.

L'entreprise Darlavoix a enfoui les réseaux basse tension et télécommunications pour le Syndicat Départemental d'Énergies de la Dordogne qui finance à hauteur de 132.000 €. Les branchements individuels aux administrés se poursuivent en coordination avec ENEDIS pour les coupures restreintes dès le 12 janvier, fin des travaux prévue pour le 4 février 2026.

Comme prévu l'enfouissement des 4 km du réseau Haute tension débutera dès le printemps 2026 et se poursuivra jusqu'à la fin 2026.

Afin d'améliorer la qualité de la distribution d'électricité, dans le cadre de son programme d'entretien de ses ouvrages, le distributeur d'énergie Enedis a organisé en novembre la visite aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20.000 volts au-dessus de la commune.

## Fin du réseau cuivre

A l'issue de la prestation de Périgord Numérique, et de la mise en place du réseau fibre sur l'ensemble de la commune, Orange déposera avant 2028 le réseau cuivre. Dès ce moment, votre raccordement au réseau se fera par l'intermédiaire de votre opérateur. L'opération sera probablement payante. Il vous reste donc peu de temps pour procéder au changement gratuit.

# Communication

## Site Internet Municipal

Le site Internet de la commune est à votre disposition sur votre P.C., votre tablette ou votre téléphone portable.

Tapez « **Cherveix-Cubas** » dans votre moteur de recherche vous le découvrirez référencé à :

[Commune de Cherveix-Cubas - Site Officiel](http://cherveix-cubas.fr/)

Son adresse : <https://cherveix-cubas.fr/>

Si certains professionnels ou associations ne sont pas ou mal référencés : ne manquez pas de nous transmettre vos coordonnées. Cette anomalie disparaîtra bien vite, vos remarques seront toujours les bienvenues.

## Panneau Lumineux



Où que vous soyez, vous avez accès en temps réel aux informations du panneau lumineux, avenue du Périgord, en téléchargeant l'application **CENTOLIVE** sur votre Smartphone.

## Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité est heureuse d'accueillir **Marie Fontaine et Geoffrey Guyard** ainsi que leur petit garçon **Milo** qui ont repris en juillet la gestion du camping «**Le Clupeau**». Nous leur adressons nos félicitations et tous nos encouragements pour la poursuite du développement de cet établissement qui participe pleinement à l'attrait touristique de notre commune. Nous leur souhaitons une installation agréable et de belles saisons à venir.



Tous les nouveaux habitants de la commune ont été conviés et accueillis le 19 décembre en mairie.

## Etat Civil 2025



**Naissances** DELAGE BERTIN Léo, Franck

26 novembre 2025



**Mariages** LEDEPT Jean-Pierre, Jacques, Georges  
MARIEN Edwige, Solange

17 novembre 2025



**Décès** LEGAY Joëlle épouse PARMENTIER  
REMY Monique, veuve LOTTE  
RENON Angelo  
FRAISSE Andréa, veuve MONTAULARD  
DA PIERADE DIEGUES Carlos  
AULLEN Josette, épouse GAUTHIER  
DELAYENS Jean-François  
GAUTHIER Michel  
JOUSSAIN Adolphe, Robert  
LESVIGNE Yvonne, épouse LAPLAGNE  
DEVALEY Paulette, veuve GHUN-YAMALIOGLI  
FONDANECHE Maxence

16 décembre 2024

18 décembre 2024

08 janvier 2025

30 janvier 2025

10 février 2025

19 février 2025

26 avril 2025

15 mai 2025

02 septembre 2025

26 septembre 2025

20 octobre 2025

01 décembre 2025

Dans la continuité des réalisations très importantes route des écoles, le Syndicat du Périgord Est a financé intégralement deux investissements majeurs, réalisés par E.R.C.T.P : changement des canalisations d'eau potable anciennes, depuis la route de la chapelle jusqu'en haut de la route des Castinières soit 400 ml, dont la traversée forée sous la RD 704, en PVC Ø125 coût 122.835 € HT et 280 ml route du Buisson, en PVC Ø90 avec 15 branchements d'un coût de 93.170 € HT.

La voirie a été remise en état.

Dans le cadre de cette intervention d'ampleur, la commune, en cohérence avec le service d'incendie (SDIS), a profité de l'amélioration significative du débit d'eau, pour remplacer le dispositif d'incendie implanté route des Castinières, qui utilisait un réservoir tampon de 2 m<sup>3</sup>, par une borne pouvant débiter plus de 60 m<sup>3</sup>, coût 2.650 € HT, à notre charge.

En accord avec la commune de Hautefort, le poteau incendie route du Buisson sera remplacé et déplacé, de quelques centaines de mètres courant décembre. Ceci permettra la défense incendie de tout le secteur à cheval sur les deux communes.



## Exploitation forestière

Suite aux dégradations importantes de nos chemins ruraux, l'arrêté municipal 42-2024 est toujours d'actualité :

Tout chantier d'exploitation forestière doit faire l'objet d'une information préalable auprès de la mairie, au fur et à mesure que les données en sont connues : par le propriétaire au moment de la vente, puis par l'exploitant forestier avant le début des travaux.

Un état des lieux systématique est obligatoire entre l'exploitant et la mairie.

## Formation défibrillateur

Mercredi 3 décembre une formation publique d'une demi-journée s'est tenue à la salle des fêtes.

L'occasion pour les participants de se remémorer ou d'apprendre les gestes qui peuvent sauver et l'emplacement des défibrillateurs de la commune.

Vous ne serez jamais trop nombreux à y participer.

## Nuisances animales

Une fois encore, nous revenons sur le problème du trop grand nombre de chats errants, S.D.F. qui « squattent » certains secteurs de la commune. Il entre dans les obligations du maire de s'en occuper et c'est ce qui est fait. Un accord existe entre la commune, la S.P.A., l'association de S.O.S. Chat Libre et le cabinet vétérinaire de Saint Martial d'Albarède. Les chats sont capturés, stérilisés, puis relâchés dans leur lieu de vie habituel. Si quelqu'un souhaite en adopter, c'est possible après cette opération. Ainsi, en deux ans, environ, les chats ne se reproduiront plus, le problème et les désagréments qu'ils entraînent, pourraient être résolus.

Il existe aussi des chats « faux errants », ceux qui ont un propriétaire et qui passent leur temps à explorer les environs. Ils peuvent être confondus avec les précédents. Une loi oblige les maîtres de ces animaux : chats, mais aussi chiens, chevaux, tortues ou poissons rouges à les empêcher de nuire au voisinage. Que dit cette loi ?

L'article R622-2 du code pénal stipule qu'il est interdit de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes. Le non-respect de ces règles est passible d'une contravention de 2<sup>ème</sup> classe, soit 150 euros, auxquels on peut ajouter le montant des dégâts éventuels dûment constatés.

Il se peut que ces dispositions ne satisfaisent pas certains citoyens plus incommodés que d'autres, en arrivant à maltraiter ou tuer ces animaux explorateurs dérangeants, ou S.D.F. Mais il existe une autre loi, car les animaux en droit français sont des êtres vivants dotés de sensibilité. Que dit cette loi ?

### Code pénal article 521-1

« Le fait, publiquement ou non d'exercer des sévices ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique ou apprivoisé, ou tenu en captivité est puni de trois ans d'emprisonnement et de 4500 euros d'amende »

Cette loi, comme la précédente s'applique à tous les animaux errants, S.D.F. ou explorateurs, c'est-à-dire chats, chiens, tortues ou poissons rouges.

Peut-être est-il préférable de commencer par stériliser les chats errants, et par s'expliquer avec son voisin en cas de nuisance des animaux dont il est propriétaire, avant de recourir à la violence verbale ou non.

Elisabeth MICHEL

En application du décret n° 2017-595 du 21 avril 2017, le frelon asiatique est classé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation comme « Danger Sanitaire de 2<sup>ème</sup> catégorie ». Les Préfets sont dans l'obligation de faire procéder à la destruction de tous les nids signalés, qui est à la charge des propriétaires publics ou privés,

Il n'y a pas d'intervention de l'État, ni au titre de la destruction, ni au titre d'une prise en charge financière. Une stratégie de lutte collective peut être proposée mais uniquement au niveau des risques apicoles.



Nous rappelons à tous que sur votre propriété vous êtes responsables et devez contacter l'entreprise de votre choix. Les pompiers n'intervenant que sur le domaine public.

Une nouvelle convention annuelle avec un professionnel est en cours d'établissement. Elle lui permettra d'intervenir sur le domaine public avec des tarifs modérés.



Cette convention s'appliquera également aux rongeurs, taupes, insectes et autres nuisibles.

## Parcours touristique



«Aire d'accueil partielle» de La Flow-Vélo, parcours de cyclo-tourisme destiné à tous, balisé et aménagé de l'île d'Aix à Sarlat, Cherveix-Cubas peut maintenant accueillir les randonneurs près de la halte nautique grâce à quelques aménagements simples : fontaine à eau, stationnement vélos, et balisage, qui sont venus compléter ceux existants, tables de pique-nique, toilettes publiques.

Les nouveaux supports-vélos à vocation touristique ont été mis en place sur la place de l'Ordre de Fontevrault. Ils offrent aux cyclos un stationnement pratique et sécurisé pour faire une pause, visiter nos sites ou profiter du marché le samedi matin...



Une initiative qui renforce encore l'attractivité de notre territoire et sa volonté d'encourager l'éco-mobilité. Partez à la découverte de nos bourgs et nos villages !

## L'automne, saison de l'union du rose et du bleu

Dans le cadre des campagnes nationales, OCTOBRE ROSE et NOVEMBRE BLEU, la commune s'est mobilisée afin de sensibiliser la population à la lutte contre le cancer du sein et de la prostate et de soutenir les actions de prévention.

### Décorations de la commune :

- des panneaux graphiques
- les troncs des arbres recouverts d'un film aux couleurs des mois.
- des guirlandes roses le long de la départementale installées par le comité des fêtes.



Organisation d'une randonnée solidaire autour de la commune en collaboration avec le comité des fêtes au profit de l'association «A force d'envies» dirigée par Franck Cadoux et François Echassoux engagés dans la lutte contre le cancer du sein et le soutien aux personnes atteintes.

À Force d'Envies contribue à soutenir et à offrir des moments de répit et de reconstruction à celles qui en ont tant besoin.



## Associations de la commune

## Le coin des Associations

En 2025, deux nouvelles associations sont venues élargir le potentiel associatif de la commune, « En Corps Animé » et « Kurunoa ». Nous leur souhaitons la bienvenue, une bonne activité, et reconnaissance auprès des habitants de Cherveix-Cubas et ses alentours.

Merci à toutes de maintenir et de faire évoluer leurs activités. Eléments indépendants, elles sont incontournables de notre vie sociale. C'est pour cela que nous pouvons leur attribuer chaque année des subventions de fonctionnement. Au titre de l'année 2025, 6.645 € ont été répartis entre elles, ainsi qu'à d'autres, extérieures, qui interviennent sur, pour ou avec la commune, et des associations caritatives.

Comme toutes les collectivités sollicitées, cette reconnaissance ne se fait pas sans un minimum de transparence financière ou morale. Bien entendu nous vous appelons à gérer au plus juste votre budget ce qui doit être votre priorité. Merci d'en tenir compte, et de nous communiquer avant le 31 janvier le bilan annuel, le budget prévisionnel ainsi que l'actif. Nous ferons au mieux.

**Rappel :** Malgré nos relances, certaines associations n'ont pas répondu à temps pour voir leur article figurer dans ce bulletin. Des impératifs de réalisation ne nous permettent pas de patienter plus longtemps. Nous en sommes désolés pour leurs membres, car ces pages leur sont destinées.

Les contraintes de pagination ne nous permettent pas toujours de respecter scrupuleusement la mise en page communiquée, de même nous ne pouvons pas améliorer la qualité des documents transmis.

Les Présidents d'associations sont responsables des textes communiqués. Nous ne nous sommes toujours pas autorisés à la censure.

Merci de nous tenir informés du calendrier de vos activités dès que vous en aurez la possibilité nous pourrons alors relayer ces informations importantes, l'affichage lumineux est disponible à toutes.

Bon courage à toutes.

## Contacts des Associations

### AAPMA SOCIÉTÉ DE PÊCHE

M. ROCHE Jean-François 06.83.18.89.06  
115, Rue de la grande Aiga  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[jeanfrancois.roche@orange.fr](mailto:jeanfrancois.roche@orange.fr)

### ACCA Chasse

M. COUDOIN Jean-François 06.80.99.60.71  
131, rue des floralies  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[jean-francois.coudoin@orange.fr](mailto:jean-francois.coudoin@orange.fr)

### AMICALE LAÏQUE

M. LARUE Bertrand 06.88.65.34.94  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[amicalelaigue24@orange.fr](mailto:amicalelaigue24@orange.fr)

### ARTISTES ET PIXELS

M<sup>me</sup> BOYER Christiane 05.53.42.34.47  
314, rue de la Chassenie basse  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[artistesetpixels@gmail.com](mailto:artistesetpixels@gmail.com)

### Association des Amis pour la Restauration de l'église de Saint Martial Laborie

M. RODRIGUES Antonio  
320, route du Temple  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[contact@saintmartial.net](mailto:contact@saintmartial.net)

### EN CORPS ANIME

M<sup>me</sup> VILHES Marie-Pierre 06.41.22.59.53  
122, Chemin de Laurière  
24 390 CHERVEIX-CUBAS

### MILLE ET UNE ABEILLES

M<sup>me</sup> SAUMADE Valérie 06.07.10.29.74  
Neboule  
24390 BOISSEUILH  
[contact@1001abeilles.org](mailto:contact@1001abeilles.org)

### CACC & Handisport

M. GOUZON Maurice  
[mauricegouzon@orange.fr](mailto:mauricegouzon@orange.fr)

### Running

M. BLIZZARD Luke & LARUE Clémence

### Cyclo

M. GERARD Jacques  
Mairie 24 390 CHERVEIX-CUBAS

### COMITÉ DES FÊTES

M. BUGEAUD Jean-Claude  
55, place de l'ordre de Fontevrault  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[comitedesfetescherveixcubas@gmail.com](mailto:comitedesfetescherveixcubas@gmail.com)

### EPI VERT

M<sup>me</sup> LAM Mai 06.87.57.90.10  
[epivert24@laposte.net](mailto:epivert24@laposte.net)

### LES DINOSAURES

M<sup>me</sup> POISSON Mylène 06.74.77.45.63

### Rassemblement URCA / RCPY (Rugby)

M<sup>me</sup> Nadine ROUCHUT 06.84.54.18.67  
291, avenue du Périgord  
24 390 CHERVEIX-CUBAS  
[nadinerouchut@orange.fr](mailto:nadinerouchut@orange.fr)

### KURUNOA

M<sup>me</sup> SARDIS Nathalie 06.37.90.90.59

« L'amicale compagnie »

En 2025, l'Amicale Laïque a présenté deux fois au public son spectacle à Cherveix-Cubas. Les spectateurs ont été nombreux au rendez-vous. La deuxième représentation s'est déroulée avec la participation des enfants de l'école qui ont proposé un très joli spectacle mis en scène par Sandrine Cheyrou l'institutrice. Nous les remercions tous.

La troupe est aussi intervenue à Clairvivre, Saint Médard d'Excideuil, Granges d'Ans et a joué les prolongations en allant se produire à Badefols d'Ans début octobre.

Nous avons trouvé la pièce que nous présenterons en 2026 et commencé les répétitions.

Une soirée cidre est programmée pour le 7 février 2026 à la salle des fêtes. A cette occasion l'association théâtrale les grands enfants, troupe de Tourtoirac dont l'animatrice intervient dans la mise en scène de nos spectacles présentera sa pièce « l'amour est dans l'après ». Nous espérons que les spectateurs viendront aussi nombreux que lors de nos spectacles de cette année.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu en octobre et le bilan positif permet d'envisager une sortie qui sera sans doute début d'été 2026. Nous prévoyons une excursion qui permettrait de visiter le château de Duras et d'assister au spectacle nocturne de Castillon la bataille. Tout n'est pas encore acté car les tarifs de ces sites ne sont pas encore connus pour 2026.

Cette sortie sera ouverte à tous. Nous communiquerons les détails de tout cela en temps voulu.



Bertrand Larue



## Association Communale de Chasse Agrée (A.C.C.A.)

Le 19 juillet, l'ACCA (Association Communale de Chasse Agrée) de Cherveix-Cubas a organisé son rendez-vous avec les chasseurs, les non chasseurs et tous les amis du bien vivre et de la convivialité : ce fut une journée réussie ! La météo s'étant montrée clémence les convives ont pu se consacrer à la dégustation de l'excellent menu préparé par l'équipe de bénévoles qui s'est employée au mieux pour proposer une journée gastronomique et récréative.

Une tombola dotée de nombreux lots collectés parmi les artisans et commerçants locaux a tenu en haleine les grands et surtout les petits fiers d'avoir gagné une casquette ou un tee-shirt.

Une moissonneuse batteuse et une déchaumeuse des années 60 se sont employées à faire revivre les travaux d'autan et ont donné un air de fête à notre rendez-vous.

Je remercie particulièrement le conseil municipal de Cherveix-Cubas pour son soutien, les employés municipaux et le C.A.C.C. pour leur disponibilité et leur aide précieuse ainsi que les propriétaires pour leur bienveillance.

Au vu de la satisfaction des participants, et à l'enchante ment des petits et des grands, nous travaillons déjà à notre rendez-vous de 2026 auquel nous vous invitons à venir nombreux.

En attendant ce moment de partage et de détente, je vous souhaite un joyeux Noël et une excellente année 2026 ainsi qu'à vos proches.

Le président de l'ACCA : Jean-François Couどin



Amicale laïque de Cherveix-Cubas

L'année écoulée a été riche en activités pour l'Association de Pêche de notre commune. Grâce à l'engagement de ses bénévoles et à la participation fidèle des adhérents, de nombreux projets ont pu être menés pour valoriser notre patrimoine naturel et promouvoir la pratique de la pêche de loisir.

### Nos réalisations en 2025 :

#### Aménagements et entretien

Plusieurs interventions ont été réalisées afin de maintenir la qualité des berges et des parcours de pêche :

Nettoyage des zones d'accès au bord de l'eau

Mise en place de panneaux d'information et de signalisation : pont de Cherveix

Ces travaux, réalisés en collaboration avec la municipalité, contribuent à améliorer le cadre naturel pour les pêcheurs comme pour les promeneurs.

Lâchers truites arc-en-ciel en 1ère catégorie

Lâchers de truitelles en 1ère catégorie ruisseaux et rivière

Fin du nettoyage des berges sur le haut du Pervendoux

### Festivités :

Brocante du 15 août à Cherveix-Cubas

Repas Moule-Frites en Octobre à Génis

Pour l'année prochaine, l'association souhaite poursuivre ses actions d'entretien :

Nettoyage des berges sur le bas Pervendoux

Aménagement de l'accès à la rivière à partir de la passerelle du pont de Cubas et nettoyage le long de la berge jusqu'à l'écluse.

L'assemblée générale aura lieu le **samedi 24 janvier 2026** à 10h00 salle des associations à Anlhiac.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que d'agréables moments au bord de l'eau..

Le président Jean-François ROCHE et son équipe

## En Corps Animé

Notre association « En Corps Animé » vous propose des activités qui aident à améliorer le bien-être du corps, de l'esprit, et la santé en général.

Le Qi-Gong, à la salle des fêtes de Cherveix-Cubas tous les vendredis de 10h30 à 12h, est enseigné par un maître diplômé également praticien en médecine traditionnelle chinoise.

Cette pratique permet, par des mouvements doux, de stimuler chaque organe et le corps dans sa globalité, et d'avoir une meilleure énergie afin de prévenir ou guérir les maladies, de prolonger la vie.

Cette activité est accessible à toutes et à tous, quel que soit votre âge, et vous êtes les bienvenus !

Nous proposerons également des stages spécifiques de Qi-Gong (gestion de la douleur, meilleure vision...) au printemps, en week-end à priori.

Pensez à guetter les affiches !

Si le créneau horaire ne vous convient pas, n'hésitez pas à appeler, nous tenterons de mettre en place un 2ème cours (en fonction du nombre de demandes car Gérard Léani, le professeur, vient de Périgueux ).

Contact : 06-41-22-59-53

Enfin, des cours de yoga sont mis en place à :

Saint-Agnan (lundis à 18h),

Badefols d'Ans (lundis à 20h),

Saint-Jory Las Bloux (lundi à 10h),

Coulaures (mardis à 10h30),

Saint-Germain des prés (mardis à 18h45).

contact : 07-82-53-46-81

Espérant vous rencontrer bientôt,

11

Marie-Pierre Vilhès et Virginie Pérocheau



Bonjour à toutes et tous

En cette année 2025, le début de nos manifestations a été marqué par un loto le 15 mars à la Salle des Fêtes où environ une centaine de personnes est venue passer en famille, une superbe soirée.

Deux mois plus tard, le 18 mai, un concert à base de musique anciennes, donné par le trio « Amo Rosa » en l'église de Cubas n'a pas manqué de ravir tous les spectateurs présents.

Et c'est une semaine après, dès le vendredi et pour trois jours durant, que s'est déroulée l'habituelle fête foraine annuelle, destinée à tous les goûts, des plus petits aux plus grands, avec au menu, des soirées musique, feu d'artifice, diverses restaurations dont le couscous, avec 107 participants, sans oublier la brocante du dimanche.

Puis, au cœur de l'été, le marché festif du lundi 18 août a pu se dérouler sous une canicule en atténuation.

Entre 450 et 500 personnes ont profité d'une soirée conviviale, la tête sous les étoiles, soirée animée par les dynamiques « Brouillac Rockers », et ce, jusque vers minuit.

Tout s'est accéléré avec la fête annuelle de Cherveix, fin septembre, avec ses jeux, course de brouettes et le repas qui a attiré pas moins de 150 personnes.

La brocante du lendemain reste très timide et demande à être boostée.

L'avant dernière de nos rencontres s'est produite à l'occasion d'Octobre rose et son repas de solidarité (soyez-en encore sincèrement remerciés).

Une dernière manifestation aura lieu, le 06 décembre à 20h30 à la salle des Fêtes avec un concours de belote, doté de beaux et nombreux lots.

Bravo aux bénévoles, et à tous ceux qui contribuent de près ou de loin à la réussite de nos manifestations.

Un grand merci à notre public, particulièrement aux habitants de notre commune.

Merci à la municipalité pour son soutien et aux employés communaux.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une heureuse année 2026 et nous vous disons à très bientôt.

Le Comité des Fêtes de Cherveix-Cubas

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

LOTO	= samedi 14 mars
Fête de CUBAS	= 29/30/31 mai
Concert Eglise	= date à fixer
Marché Nocturne	= 17 Août
Fête de CHERVEIX	= 26 / 27 septembre
Octobre Rose	= 18 octobre
Concours de belote	= samedi 5 décembre



## Artistes & Pixels

L'association Artistes et Pixels recherche toujours des photos anciennes pour la future exposition

### « Mémoires d'un Village »

en août 2026. Cette exposition est le témoignage de toute une population. C'est votre exposition : il est important que chacun puisse y participer. Nous avons étendu la période pour couvrir la jeunesse des séniors actuels : photos anciennes sur Cherveix-Cubas, de 1900 à 1970 environ, (activités, personnes...). Cette exposition doit être plus riche que la précédente. Les photos récoltées seront numérisées et rendues à leur propriétaire. N'attendez pas le dernier moment car la préparation de l'exposition a déjà commencé. Vous pouvez déposer vos photos à la Mairie.

Contacts :

Présidente : Mme BOYER Christiane,  
Trésorier : M. BOYER Gérard  
Téléphone : 05 53 42 34 47 -  
Mail : [artistesetpixels@gmail.com](mailto:artistesetpixels@gmail.com)





Notre club, avec une dizaine d'adhérents supplémentaires cette saison, est toujours en plein évolution.

François ROUGIER, président de la section running, a souhaité se retirer après plusieurs années. Il a largement contribué au succès du trail des mouflons ainsi qu'à sa notoriété qui dépasse les frontières de la région. Il a souhaité, néanmoins, rester un membre actif et nous l'en remercions chaleureusement.

Clémence LARUE et Luke BLIZZARD ont succédé à François ROUGIER pour continuer l'aventure.

Notre club continue de soutenir les associations en faveur du handicap et dans le domaine médical.

Le trail des mouflons aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2026 où nous attendons encore beaucoup de participants qui viendront ou reviendront découvrir nos magnifiques paysages. Les inscriptions sont déjà closes... Venez nombreux les encourager.

Nous remercions la municipalité, les bénévoles, les partenaires et les propriétaires pour le bon déroulement de cet évènement.

Bonne année à tous

Maurice GOUZON, Président du CACC et les membres du bureau.

**19<sup>e</sup> ÉDITION**  
**Le trail des Mouflons**  
TRAIL DÉPAYANT & SAUVAGE  
AU CŒUR DES GORGES DE L'AUVÉZÈRE

Challenge de l'Auvézère

FOOD TRUCK sur place !

**1ER FÉVRIER 2026 - 8<sup>h</sup>30**

CHERVEIX-CUBAS | SALLE DES FETES

Cadeaux & casse-croûte pour tous les participants !

**INFOS & INSCRIPTION:** [klikego.com](http://klikego.com) **ÉPREUVES:**  
**20K M** Date limite : 28 janvier 2026 à 23h00 Le grand Mouflon 44 km 1400+D+ > 35€  
**20K M** PAS d'inscription sur place.  
 + d'infos sur [facebook](#) Le petit Mouflon 25 km 700+D+ > 22€  
 Le Dolon 12 km 280+D+ > 12€  
 La Marche 11 km 200+D+ > 8€  
**RENSEIGNEMENTS :** EYLLIER David : 06 30 20 45 65 - [eyller.david@orange.fr](mailto:eyller.david@orange.fr)  
 BLIZZARD Luke : 07 86 55 78 66 - [lukeblizard@hotmail.com](mailto:lukeblizard@hotmail.com)

## Cyclo-Tourisme



Les cyclos ? C'est avant tout de très bons copains qui ont deux rendez-vous hebdomadaires pour une bonne pédalée sur les routes de la région ... papoter tant qu'on a le souffle, faire d'improbables rencontres avec d'anciens du club, ou interrompre le cours de la sortie...pas celui des repas, ni la bonne humeur !

Nos promenades nous ont menés cette année jusqu'à Piégut-Pluviers ou Monpazier. Certains ont pu rejoindre le Canal du Midi et accompagner nos amies en vélo à Assistance électrique.

Cette année, la section Cyclo s'est éloignée de la FFCT et a renoncé à l'organisation de la « Rando-Cyclo ».



Madame, Monsieur, jeune ou moins jeune,

vous aimez le vélo la convivialité (et l'effort !) :

Venez nous rejoindre... vous serez bien accueillis, la morosité ne nous concerne pas !  
Tous les mardis et samedis à 13h30 en hiver, 8h30 en été devant la mairie,

Joyeuses fêtes à tous.

Les cyclos

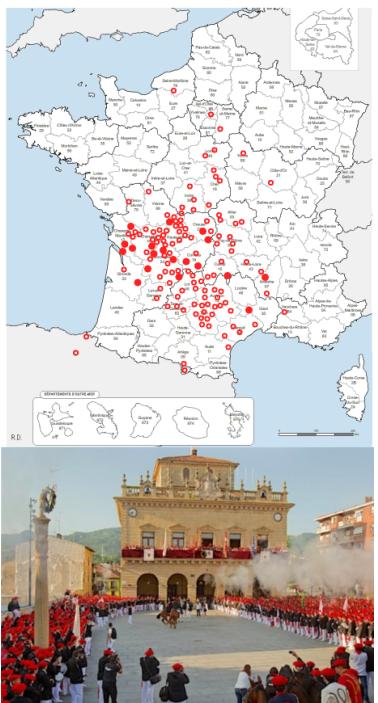
Le 5 juillet dernier 2025, dans le cadre des animations au bénéfice de l'Association pour la restauration de l'église de Saint-Martial-Laborie, une conférence sur ce saint a été organisée par Antonio Rodrigues avec, comme intervenants Thierry Pressoir, Rémy Durrens, et Elisabeth Michel.

Il a été rappelé l'historicité du personnage en la différenciant de sa légende. Attesté par Sidoine Apollinaire (V<sup>e</sup> siècle) et Grégoire de Tours (VI<sup>e</sup> siècle), Martial serait venu de Rome au milieu du III<sup>e</sup> siècle, mandaté par le Pape, pour évangéliser l'Aquitaine antique et serait devenu le premier évêque de Limoges ; son tombeau y aurait été à l'origine d'une première abbaye au haut Moyen-âge. Au XIV<sup>e</sup> siècle, un des moines de l'abbaye, Adémar de Chabanne, rédige une vie de Saint-Martial dans laquelle Martial devient un personnage qui aurait connu le Christ, tenu les corbeilles de la multiplication des pains et aurait fait un certain nombre de miracles dont plusieurs résurrections comme celle de Sainte Valérie décapitée. Grâce à cette légende et au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, Limoges, devenue une étape importante, popularise la figure de Saint Martial.



La légende de Saint Martial a également été étendue à l'étranger. En Espagne, il existe de nombreux lieux de culte dédiés à saint Martial, principalement dans les régions de Castille-et-León et d'Asturias. Dans ces régions, de nombreuses processions sont organisées en l'honneur du saint, notamment lors de la Fête de Saint Martial le 30 juin. Ces célébrations sont très populaires et attirent de nombreux pèlerins. La ville de Zamora, dans la communauté autonome de Castille-et-León, est particulièrement connue pour ses célébrations de Saint Martial.

Le culte de Saint Martial s'est aussi étendu dans d'autres pays, notamment en Espagne. La proximité du sud-ouest de la France et les voies de pèlerinage ont égrainé un certain nombre d'églises et de prieurés. Dans une moindre mesure, il en est de même en Italie, au Portugal et même au Mexique. La ferveur populaire organise souvent, le 30 juin, fête du Saint, de grandes fêtes, défilés ou processions.



### Projets 2026

Concert à une date encore à déterminer à la salle des fêtes - Musique populaire du 20<sup>ème</sup> siècle.

Randonnée le 30 juin (la fête de Saint Martial) du Temple Laguyon au Temple de l'eau. Nous en sommes à « l'exploration » de la législation et au tracé du parcours.

### **Ecole**

Le traditionnel marché de Noël de l'école n'aura pas pu se dérouler cette année.

En espérant que nos enfants et leurs familles n'ont pas été trop déçus par ce contre temps, nous souhaitons à tous de très bonnes vacances et bien sûr un joyeux Noël, Sandrine Cheyrou saura compenser cet imprévu.

### Les Missions du S.P.A.C :

- Entretien et gestion des dispositifs d'assainissement collectif
- Gestion des demandes de raccordement

### Les Tarifs :

#### Le prix du service comprend :

- une part fixe ou abonnement : 120 € HT
- une partie proportionnelle à la consommation d'eau potable : 1.50 € HT/ m<sup>3</sup>

### Certaines prestations ont changé de tarification au 1er janvier 2025 :

- Le contrôle de raccordement au réseau Assainissement Collectif effectué à la demande du propriétaire de l'immeuble, du syndicat des copropriétaires ou de leur mandataire devient payant :
  - 160 € HT pour les immeubles individuels avec une contre-visite gratuite en cas de non-conformité
  - 160 € HT / logement pour les immeubles collectifs y compris parties communes, avec une contre-visite gratuite en cas de non-conformité
- Participation aux Frais de Branchement (Art. L 1331-2 du CSP) :
  - Pour les immeubles inclus dans la zone d'assainissement collectif des zonages d'assainissement :
    - 1 500 € pour les immeubles existants lors de la création du réseau,
    - 100 % du montant des travaux exécutés par la collectivité pour les immeubles réalisés postérieurement au réseau d'assainissement. Montant diminué des subventions éventuellement obtenues.
  - Pour les immeubles non inclus dans la zone d'assainissement collectif des zonages d'assainissement, sous réserve de la capacité de la station d'épuration à recevoir leurs effluents et que la parcelle jouxte la zone d'assainissement collectif : 100% du montant des travaux exécutés par la collectivité.
- Suppression de la Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif ou taxe de raccordement (art. L1331-7 du CSP).

## Syndicat Mixte d'Adduction en Eau Potable (SMAEP)

La télérélève participe au développement numérique du territoire. De nombreux territoires de la Dordogne l'ont déjà adoptée.



### La télérélève, comment ça marche ?

Cette technologie permet de collecter les données de consommation d'eau à distance, de façon automatique et en continu grâce à un capteur sur le compteur d'eau de l'abonné.

Ces données permettent ainsi de connaître le fonctionnement du réseau en temps réel et ainsi optimiser la distribution d'eau potable et anticiper les éventuels problèmes.

### La télérélève, quels avantages ?

Les avantages en termes de précision, d'efficacité et de gestion environnementale en font une innovation majeure.

#### La télérélève permet :

- d'établir les factures à partir du relevé réel, autrement dit, les factures ne sont plus estimées.
- d'arrêter les relevés manuels et de consacrer le temps des agents de terrain à des missions comme les recherches de fuite.
- de consulter sa consommation réelle, favorisant une utilisation plus responsable de l'eau, notamment en période de sécheresse.
- d'alerter l'abonné d'une consommation anormale et d'une éventuelle fuite après compteur
- d'analyser la distribution de l'eau pour mieux anticiper les pics de consommation et planifier les maintenances préventives.



\*Respect des restrictions d'eau, taux de présence saisonnier, etc.

### Vers une mutualisation des infrastructures

La télérélève s'appuie sur le réseau « LoRaWAN », un protocole de communication sans fil permettant des communications longues distances avec les objets.

Ce réseau étant utilisé pour de nombreux systèmes, une réflexion est en cours avec différents acteurs du département (Périgord Numérique notamment) afin de statuer sur l'utilité d'une solution commune à l'échelle du département.

### Le compromis de la radio relève

Également utilisée pour collecter les données des compteurs d'eau, le déploiement de cette solution est moins coûteux. La transmission des données se fait alors sur de courtes distances, et non de façon automatique. Une personne continue de relever les compteurs sans avoir besoin d'y accéder physiquement. Le relevé peut se faire à proximité, dans la rue par exemple.

## Une exposition qui met en lumière le talent local

La municipalité se réjouit de mettre en avant le talent d'un habitant anciennement engagé dans la vie locale et passionné de peinture, Christian Courcelaud a exposé ses toiles à la médiathèque du 8 novembre au 2 décembre.

Les visiteurs qu'ils soient amateurs d'art ou simples curieux ont découvert des toiles qui mettent en lumière nos chemins de campagne ou la rivière qui traverse la commune, tandis que d'autres jouent sur des contrastes plus audacieux pour évoquer des émotions plus intenses.

Nous espérons pouvoir accueillir prochainement de nouvelles expositions de créateurs ou créatrices qui souvent dans la discréetion de leur atelier ou de leur domicile cultivent un véritable talent, peintures, dessins, créations originales... Une diversité d'expressions artistiques à partager en toute simplicité. La médiathèque est ce lieu d'échange...



Horaires : Mardi de 15h00 à 18h00

Mercredi de 10h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Vendredi de 15h00 à 18h00

Samedi de 10h00 à 12h30

Tel : 05-53-42-50-52

Mail : mediatheques@ccilap.fr

## Aire de Covoiturage

Ne manquez pas d'utiliser le réseau de covoiturage mis en place par la CCILAP, en partenariat avec les communes et la plateforme COVOIT'Modalis.

Adresse via navigateur : <https://covoitmodalis.fr/> et/ou application mobile

L'aire est implantée sur le parking de la salle des fêtes de Cherveix-Cubas, en bordure de la D 704.

Elle est identifiée par ce panneau :



## PLUI-H

Point au 25 novembre 2025

Comme vous avez pu le lire dans l'affichage des vitrines de la commune, ainsi que sur le panneau lumineux d'information, le PLUI-H est entré dans sa phase de présentation et de consultation.

Trois réunions publiques se sont tenues sur le territoire de la Communauté de Communes. Une enquête publique se tiendra normalement avant le début de l'été. Chaque propriétaire devrait y consulter les documents et porter les remarques qu'il souhaite sur le registre mis à la disposition du public. Il n'est pas certain que certaines soient prises en compte, toutefois, elles auront au moins eu l'intérêt d'être portées à la connaissance de la communauté de communes et à son bureau d'études.

Normalement, le PLUI-H sera effectif en fin d'année 2026. Il se substituera à la carte communale qui est encore en vigueur à ce jour.

## S.M.B.I. Syndicat Mixte du bassin de l'Isle

Le Conseil Municipal du 17 juillet 2025, a attribué la Citoyenneté d'Honneur à l'Auvézère qui a façonné son territoire depuis des siècles.



Lieu de vie, de partage, de rencontres et de contemplation, elle unit les berges, les villes et cours d'eau de son bassin versant. Elle est bien plus qu'une rivière, elle est un bien commun. La Commune réaffirme ainsi son attention et sa reconnaissance à la rivière, élément central de son histoire et de son identité et lui permet d'exister au sein de nos institutions. Elle exprime son soutien aux initiatives visant à la protéger et à promouvoir son rôle crucial dans l'équilibre écologique et culturel du territoire. Elle réaffirme l'attachement et l'appartenance des habitants et habitantes de la commune à leur rivière, bien commun précieux.

Le 28 novembre, au centre multimédia de Neuvic sur L'Isle les présidents des Syndicats SMBI et SIETAVI ont remis à Cherveix-Cubas le trophée de citoyenne d'honneur de la rivière Auvézère.



L'Assainissement Non Collectif (ANC) est une solution d'assainissement à part entière, qui consiste à traiter les eaux usées d'une habitation individuelle, lorsqu'elle n'est pas desservie par un réseau public d'assainissement (ou « tout-à-l'égout »). L'épuration se déroule en plusieurs étapes.

### Les Missions du S.P.A.N.C :

- **Installations neuves ou réhabilitées :** Le SPANC intervient lorsqu'une personne dépose une demande de permis de construire ou souhaite réhabiliter son installation. Le service effectue le contrôle de conception et d'implantation de la filière définie par le particulier. Ce dernier vérifie que la filière proposée soit : conforme avec la réglementation en vigueur et en adéquation avec les caractéristiques du logement et du terrain (surface disponible, perméabilité, topographie, captage eau potable...). Après validation du projet par le service, ce dernier effectue au moment des travaux le contrôle de bonne exécution avant recouvrement des ouvrages. Cette visite de conformité permet de vérifier que les travaux ont été effectués en bonne et due forme, en suivant la réglementation et le projet validé par le service.
- **Installations existantes :** Le service concerne toutes les personnes de la Communauté de Communes disposant d'une installation d'assainissement individuel. Le SPANC est amené à visiter la totalité des installations d'assainissement non collectif existantes sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lanouaille, afin de réaliser un état des lieux du parc « assainissement individuel ». Il s'agit d'effectuer des visites chez les particuliers afin d'étudier leur installation, d'en contrôler le fonctionnement et de les informer sur la réglementation. Nous vous rappelons que, conformément à l'arrêté du 27 avril 2012, les ouvrages (bac à graisses, fosse septique, fosse toutes eaux) et les regards doivent être accessibles pour assurer leur contrôle et le suivi de leur entretien. Périodicité des contrôles : tous les 6 ans pour les installations avec risques sanitaires avérés, et 9 ans pour les autres (Cf. règlement de service rubrique téléchargement).
- **Cas particulier : vente immobilière.** Dans le cadre d'une vente, un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif doit être établi (Art. L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation). Dans le cas où l'installation d'assainissement a déjà été concernée par un diagnostic, ce dernier n'est valable que pour une durée de 3 ans (Art. L1331-11-1 du Code de la Santé Publique).
- **Opération Vidange :** La vidange des boues est réglementée. L'Arrêté du 7 mars 2012 préconise que les installations et ouvrages doivent être vérifiés et nettoyés aussi souvent que nécessaire. La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 50% du volume utile. Les vidanges doivent être effectuées par des personnes agréées par le Préfet selon les modalités fixées par arrêté conjoint des ministres de l'intérieur, de la santé, de l'environnement et du logement. Aussi, l'entrepreneur ou l'organisme qui réalise une vidange est tenu de remettre à l'occupant ou au propriétaire un document comportant au moins les indications suivantes : son nom ou sa raison sociale, son adresse, l'adresse de l'immeuble où la vidange a été effectuée, le nom de l'occupant ou du propriétaire, la date de la vidange, les caractéristiques, la nature et la quantité des matières éliminées, le lieu où les matières de vidange sont transportées en vue de leur élimination.
- **La Charte d'assainissement non collectif :**
- Le Conseil Départemental, accompagné des techniciens SPANC de la CCILAP, a proposé des sessions de formation théorique (réglementation et normalisation française relative à la mise en œuvre des filières d'assainissement autonome) et pratique pour les entreprises susceptibles de réaliser une filière d'assainissement. Des entreprises de notre territoire et des territoires proches (liste téléchargeable) ont participé à ce dispositif et ont signé la Charte Qualité Assainissement au travers de laquelle elles s'engagent à respecter : la procédure administrative pour la mise en œuvre d'une filière d'assainissement non collectif / les conditions de réalisation des travaux (norme DTU 64.1) / la procédure de suivi de chantier (prévenir le SPANC 1 semaine avant les travaux et se soumettre aux contrôles obligatoires avant remblaiement) / la procédure de réception à la fin des travaux.

### Les Tarifs :

Pour les constructions neuves et les réhabilitations :

- Contrôle de conception et d'implantation : 140 € HT
- Contrôle de bonne exécution des ouvrages : 140 € HT

Pour tous les immeubles possédant un assainissement non collectif :

- Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien des installations : 105 € HT/dans le cadre d'une vente : 160 € HT
- Pour les immeubles supérieurs à 20 EH :
- Conception/travaux/vente/périodique : 21 à 50 EH > 200 € HT; 51 à 200 EH > 300 € HT; + de 200 EH > 500 € HT
- Pour les propriétaires ne se conformant pas à l'obligation de contrôle tel que mentionné à l'article 36 du Règlement de Service :

La pénalité appliquée celle du montant de la redevance pour un contrôle de bon fonctionnement majorée de 400%, soit 525 € HT.

- Pour la mise aux normes des installations dans un délai de 4 ans après la date de signature du rapport de vente (Art L 1331-8 du Code de la Santé Publique) : Tout propriétaire qui ne s'est pas conformé aux obligations prévues aux articles L. 1331-1 à L. 1331-7-1, sera astreint, au bout de trois relances du service (dont la dernière lui sera adressée en recommandée avec accusé de réception), au paiement d'une somme équivalente à la redevance appliquée pour un contrôle de bon fonctionnement majorée de 200% (315 € HT) la première année d'application puis, les années suivantes, majorée de 400% (525 € HT) jusqu'à la mise en conformité de l'installation.

Contact : Léa Lummaux ou Jean-Baptiste Amail / Rue de La Tuilerie 24270 PAYZAC au 05.53.55.31.32

**Grille RI 2026 applicable aux professionnels,  
administrations et association collectés en PA**

En Point d'Apport	
Nombre d'ouvertures forfaitaires annuelles d'une trappe de 60L	<b>16</b>
Abonnement	<b>91,14</b>
Forfait de litrage annuel	<b>95,36</b>
Total part fixe annuelle (abonnement + forfait de litrage)	<b>186,50</b>
Non compris dans le forfait	
Prix de l'ouverture supplémentaire sac noir :	5,96€
Prix de l'ouverture supplémentaire biodéchets :	0,75€

Les professionnels, administrations et associations peuvent utiliser les déchetteries pour leurs autres déchets au tarif en vigueur suivant les filières concernées. Ces tarifs font l'objet d'une délibération distincte. « tarification unique applicable aux professionnels, administrations, associations, entités publiques non adhérentes et particuliers »

Nombre de personnes par foyer	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6	6,5	7 ET PLUS	RÉSIDENCE HOSPITALIÈRE
Nombre d'ouvertures forfaitaires d'une trappe de 60L (* par an)	16	22	26	30	34	36	40	42	44	46	48	50	52	24
Abonnement Annuel														121,16
Forfait d'ouvertures Annuel	95,36	131,12	154,96	178,80	202,64	214,56	238,40	250,32	262,24	274,16	286,08	298,00	309,92	143,04
Total Part Fixe Annuelle (Abonnement+ Forfait d'ouvertures)	216,52	252,28	276,12	299,96	323,80	335,72	359,56	371,48	383,40	395,32	407,24	419,16	431,08	264,20

Accès illimité aux bornes emballages/papiers, verre et cartons  
1 ouverture de la trappe 30 litres = ½ ouverture comptabilisée dans le forfait déchets  
1 ouverture de la trappe biodéchet = d'une borne 1/8<sup>ème</sup> d'ouverture comptabilisé dans le forfait déchets  
26 passages en déchetterie compris dans le forfait

Non compris dans le forfait  
Prix de l'ouverture supplémentaire sac noir : 5,96€  
Prix de l'ouverture supplémentaire biodéchets : 0,75€  
Prix d'un passage supplémentaire en déchetterie : 11,22€



**LA QUESTION**  
DU MOIS - OCTOBRE 2025

## QUE FAIRE DES FEUILLES TOMBÉES ?

Ne les jetez pas, valorisez-les !  
En paillage : étalez-les au pied de vos plantes ou arbustes.  
En compost : mélangez-les à vos déchets de cuisine pour enrichir votre compost.  
En déchetterie : déposez-les avec vos branchages.

**SMD3** | **SMD3.FR**

**LE GESTE**  
DU MOIS - OCTOBRE 2025

## ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Ne laissez plus vos vieux appareils dormir au fond du placard : séche-cheveux, aspirateurs, rasoirs, grille-pain...  
Pour leur donner une seconde vie, plusieurs solutions s'offrent à vous : Réparation Recyclerie Magasins repreneurs Déchetterie

**SMD3** | **SMD3.FR**

**LE CHIFFRE**  
DU MOIS - OCTOBRE 2025

# 697 RECORD BATTU

Téléphones collectés en Dordogne dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> édition de « la grande collecte solidaire de téléphones inutilisés » réalisée cet été. Soit 282 téléphones de plus que l'édition précédente.

**SMD3** | **SMD3.FR**

**L'ACTION**  
DU MOIS - OCTOBRE 2025

## BROYAGE VÉGÉTAUX

Nouveau format ! Profitez de 2 jours de broyage par mois d'octobre 2025 à février 2026 pour vos apports de branche. Important : aucun passage ne sera décompté sur votre carte d'accès. Découvrez toutes les informations essentielles en vous rendant sur [SMD3.FR](#) ou en scannant le QR code ci-dessous.

**SMD3** | **SMD3.FR**

**Nouveau en 2025 :**

Le SMD3 propose un demi-tarif aux parents ayant des enfants en garde alternée.

Pour en bénéficier, connectez-vous sur le site internet du SMD3. Rendez-vous sur [Mon espace](#), puis remplissez le formulaire Déclarer un changement de situation en sélectionnant bien : déclaration de garde alternée.

Contact : 09 71 00 84 24

**Extension du « disposition 30 litres »** : Adaptation d'un point d'apport en borne 30 L.

1 ouverture de la trappe = 1/2 ouverture comptabilisée dans le forfait déchets.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à contacter la mairie nous pouvons mettre ce service en place sur une de nos bornes.

## Ouverture de la déchetterie De HAUTEFORT

Pas de changement d'horaires des 33 déchetteries du SMD3,

Les horaires d'hiver du 01 septembre au 30 juin de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Les horaires d'été sont fixés du 01 juillet au 31 août de 7h30 à 13h00

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi	Matin	Après-Midi
✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✗	✗	✓	✓

## Permanences des pharmacies

En dehors des jours ouvrables, le moyen le plus fiable de connaître les pharmacies de permanence les plus proches de chez vous est de composer le

**3237**

Vous retrouverez ces informations suffisantes sur votre tableau d'affichage lumineux avenue du Périgord.

## Don du sang 2026

Salle des fêtes Hautefort	Saint Médard d'Excideuil
Les jeudis : 15 h à 19 h	Les lundis : 15 h à 19 h
26 février	2 mars
23 avril	4 mai
24 septembre	6 juillet
3 décembre	28 septembre
	14 décembre

## Conseillère numérique

A la médiathèque de Cherveix-Cubas  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi 14h–16h30  
Sur rendez-vous : 06.14.29.46.77

## Happy Habitat



Lancé depuis 2019, le programme d'aides à l'habitat a permis à plus de 330 personnes de bénéficier d'aides pour améliorer leur logement : adaptation au vieillissement ou au handicap, efficacité énergétique, travaux lourds.

Sur environ 8 000 000 € TTC de travaux prévus, 4 765 000 € d'aides ont été attribuées, dont 290 000 € de la part de la CCILAP.

La plupart des autres aides proviennent de l'ANAH, mais aussi des caisses de retraites, du Conseil Départemental, d'Action Logement et de différentes fondations. Depuis janvier 2025, un nouveau programme est en cours d'élaboration pour répondre aux nouvelles règles d'aides à l'habitat (PACTE Territorial « France Renov' »).

En attendant ce nouveau programme, les aides de l'Etat sont toujours accessibles et vous pouvez continuer d'utiliser les contacts Happy Habitat pour vous renseigner. L'équipe Happy Habitat : 05.33.12.01.17 du lundi au vendredi de 9h à 13h ou contact@happyhabitat.fr.

Il est aussi possible de prendre rendez-vous du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h, et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Site Internet : Happyhabitat.fr

## Pour connaître la Pharmacie de garde la plus proche



\* Numéro Audiotel : 0,35 €uro TTC / min

Ou  
Consultez en ligne  
[www.3237.fr](http://www.3237.fr)



RésoGardes  
3237

**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

**JDC**  
OBJECTIF CITOYEN  
[www.defense.gouv.fr/JDC](http://www.defense.gouv.fr/JDC)

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>e</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>e</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix.

C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.



## L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR [MAJDC.FR](http://MAJDC.FR)



## Gendarmerie



## ACCUEIL DU PUBLIC

La Communauté de Brigades de St MARTIAL D'ALBAREDE vous accueille

Jour	Horaires		Brigades de
Lundi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	ST MARTIAL D'ALBAREDE
Mardi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Mercredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	HAUTEFORT
Jeudi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Vendredi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	
Samedi	08h30 - 12h00	14h00 - 18h00	THENON
Dimanche & jours fériés	09h00 - 12h00	/	

Pour une demande de renseignement, vous pouvez également contacter la brigade numérique sur internet : [www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact)

Vous pouvez également nous adresser un courriel à : [cob.st-martial-d-albarede@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.st-martial-d-albarede@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

### EN CAS D'URGENCE

Sonnez, en utilisant l'interphone ou composez le 17 ou 112



Liberté  
Égalité  
Fraternité

Maison France Services  
Lanouaille 9, place fontaine Bugeaud  
du mardi matin au samedi matin  
sur rendez-vous au 05.53.55.32.36  
Salagnac à la mairie au 09.67.16.48.85  
Hautefort à la mairie sur rendez-vous  
07.57.02.69.44

## France services

<https://www.dordogne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/France-Services>

## Accompagnement dans vos Démarches Administratives

Vous pouvez être aidés dans certains de vos actes administratifs :

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise...

France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien, à moins de 30 minutes de chez vous.

## Demandes d'autorisation d'Urbanisme

Dans le cadre de la démarche nationale de dématérialisation de l'administration, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être déposées sous forme dématérialisée via le guichet unique à l'adresse suivante :

<https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

Les demandes d'urbanisme version papier sont toujours possibles également par courrier ou déposées en mairie.

# Artisans Entreprises et Commerçants de Cherveix-Cubas

SOCIETE	SERVICE	ADRESSE	Tél :	ADRESSE MAIL
VERT' AUVEZERE	ACTIVITES TOURISTIQUES	10, Espace Halte Nautique	06.49.39.24.75	contact.vert.auvezere@gmail.com
LE CLUPEAU	CAMPING	451, route de Génis	06.75.72.80.11	contact@camping-lecluapeau.com
FRANCA	RESTAURANT	248, Place André Goumondie	05.53.51.35.69	restaurant.franca@orange.fr
AUBERGE DU PONT	RESTAURANT BRASSERIE	80, Avenue du Périgord	05.53.42.34.51	cyrilcapet@hotmail.com
LA TABLE D'ALINE	TRAITEUR	300, Route des Templiers	06.74.95.20.71	traiteurlatabledaline@gmail.com
FERME DE LA GARENNE	PRODUITS FERMERS	1125, Route du Maillot	v.personne@gmail.com	
FUEL 24	PRODUITS PETROLIERS	1187, Route des Ecoles	fuel24@wanadoo.fr	
HAYWARD Robert	CHARPENTE	227, Rue du moulin de Cubas		
SEE ROCHE	MATERIEL AGRICOLE	14, Route de la chapelle	05.53.50.41.10	direction@see-roche.eu
Aurélien BARDON	GARAGE	1001, Avenue du Périgord	05.53.50.47.68	garageaurelienbardon@gmail.com
VILA REAL SANTOS Paulo	MACONNERRIE Générale	331, Route de Boisseuilh		
CHADEAUX Menuiserie : J ARDON Pascal	MENUISERIE	60, Route des écoles		
DUPUY BTP	MACONNERRIE TERRASSE-MENT	200, Chemin des Chapellias	06.23.64.06.22	
BATTI-TAF 24	PLATRERIE, PEINTURE	109, Chemin de la Rochette		
SAS ROUBINET et fils	PLATRERIE, PEINTURE	152, Chemin des Castinières	06.82.06.45.97	lionelroubinet@hotmail.fr
EURL ROCHE	PLATRERIE	115, Rue de la Grande Aiga	06.83.18.89.06	jeanfrancois.roche@orange.fr
Jon BOELLA	Multi SERVICES - Petits Travaux	41, Place du charron	06.95.40.99.80	
SAS COUSTILLAS TP	TRAVAUX PUBLICS	1187, Route des Ecoles	06.84.25.75.93	coustillastp@gmail.com
CARPE DIEM	HEBERGEMENT TOURISTIQUE	145, Place de l'ordre de Fontevraud		
CRYO Toutain Yann	Nettoyage cryogénique		07.84.34.58.75	
Olivier DOIZY	MAQUETTISTE	114, Chemin de Puybely haut	06.13.12.27.43	olivier.doizy@orange.fr
COM' UNIQ & l'ESSENTIEL	CONSEIL en COMMUNICATIION	58, Rue de l'abreuvoir		
L' Atelier de LYNA	COIFFURE, Prothésiste Ongulaire	439, Avenue du Périgord	06.77.72.70.17	
Bernard BONTE	EDUCATEUR CANTIN	909, Avenue du Périgord		
FLANCHEC Elodie	NATUROPATHIE	539, Avenue du Périgord		
DUMAS Nathalie	NATUROPATHIE	33, Rue des boucs		
MEINIER Françoise	SOPHROLOGIE	10, Pace André Goumondie	07.84.71.44.72	
Serge ROUBINET	COUTELLERIE	785, Route des écoles		
AMBULANCES REUNIES	AMBULANCES	1134, Avenue du Périgord		
WEMEL Yves	Artiste Peintre	20, rue du Bourliou haut		
POISSON LEGRAIN	PHARMACIE	414, Avenue du Périgord		pharmacie-auvezere@orange.fr
LA TOUR	NOTAIRE	20, Place des Drs Queyroi	lp24@notaires.fr	
Vincent PERSONNNE	EXPERT FONCIER	1117, Route du Maillot	06.07.63.21.58	v.personne@gmail.com

Cette liste des commerçants et artisans de la commune se veut la plus exhaustive possible, mais peut comporter des erreurs ou omissions, merci de nous en faire part, nous pourrons alors donner à chacun la place à laquelle il peut prétendre.

# Mémento

Secrétariat mairie	Lundi au vendredi	13h30 - 18h00	05.53.50.41.44 <a href="mailto:mairie.cherveix-cubas@orange.fr">mairie.cherveix-cubas@orange.fr</a>
Entretien avec les élus à la mairie sur rendez-vous en téléphonant			05.53.50.41.44
École de Cherveix-Cubas			05.53.50.59.41
École de Hautefort			05.53.50.46.86
La Poste	Lundi au vendredi	11h15 - 12h30 13h30 - 15h00	3631
Trésor Public Nontron	Lundi, Mardi, jeudi	08h40 - 12h00	05.53.56.01.60 <a href="mailto:sgc.nontron@dgfip.finances.gouv.fr">sgc.nontron@dgfip.finances.gouv.fr</a>
Communauté de Communes Isle Loue Auvézère en Périgord (CCILAP) 8 Rue de la tuilerie 24270 PAYZAC	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 17h00	05.53.55.31.32 <a href="mailto:contact@ccilap.fr">contact@ccilap.fr</a>
CIAS Excideuil Av. A. Grandcoing 24160 Excideuil	Lundi au vendredi	08h30 - 17h30	05.53.62.92.66
Pôle de Santé Social Les Claudio, 24390 Hautefort	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	05.53.50.62.23 <a href="mailto:secretariat.msrph@orange-business.fr">secretariat.msrph@orange-business.fr</a>
Centre médico-social - ASE- PMI Place Marquis JF de Hautefort 24390 Hautefort	Lundi au vendredi	09h00 - 12h00 14h00 - 18h00	05.53.02.07.70 05.53.50.42.83
ENEDIS (dépannage)			0.972.675.024
CEO (eau)			0.801.902.903
France-Télécom			1014
SMD3 - CS 80024 - 24 050 - PERIGUEUX CEDEX 9	Lundi au vendredi Samedi	08h30 - 17h30 09h00 - 12h30	<a href="mailto:service.usagers@smd3.fr">service.usagers@smd3.fr</a> 09.71.00.84.24 / 09.75.37.40.91
Secrétariat paroissial	Mardi, jeudi, samedi	10h00 - 12h00	05.53.50.44.25 <a href="mailto:sainteloilesforges24@gmail.com">sainteloilesforges24@gmail.com</a>
Office du tourisme d'Excideuil (octobre-mai) Place du Château 24160 Excideuil	Jeudi à samedi	10h00 - 13h00 <a href="mailto:14h00 - 18h00">14h00 - 18h00</a>	05.53.52.29.79 <a href="mailto:tourisme@naturellementperigord.fr">tourisme@naturellementperigord.fr</a>
Office du tourisme de Lanouaille (octobre-mai) 4 Place Bugeaud 24270 Lanouaille	Lundi, mardi jeudi vendredi	14h00 - 16h30	05.53.62.17.82 <a href="mailto:tourisme@paysdelanouaille.fr">tourisme@paysdelanouaille.fr</a>

Médecin de Cherveix-Cubas S. Boutot			05.53.51.68.82 / 06.83.41.88.56
Pharmacie Cherveix-Cubas : Poisson - Legrain	Lundi au vendredi Samedi matin	09h00 - 12h30 14h00 - 19h00	05.53.50.41.12
Ambulances Réunies Cherveix-Cubas			05.53.50.64.48
Centre anti-poisons			05.56.96.40.80

Pompiers			18 ou 05.53.62.40.18
SAMU			15
Gendarmerie Hautefort	Lundi, Mercredi, Vendredi	14h00 - 18h00 08h30 - 12h00	17 05.53.51.71.95